

# L'ABRÉ-G

MARS 2009

LE BULLETIN INTERNE DU COMITÉ RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU CENTRE-DU-QUÉBEC



Photo : Manon Samson

## DES POLITIQUES FAMILIALES CONTRIBUENT AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL



### SOMMAIRE

MOT DE BIENVENUE  
EN RÉGION

1  
2

RÉSULTAT DE RECHERCHE  
NOUVELLE EN BREF

4  
6



## LES MEMBRES DU CRDS ONT TOUJOURS À CŒUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL AU CENTRE-DU-QUÉBEC

L'automne a été en effervescence, une période à la fois intense et stimulante. Depuis le retour du congé des Fêtes, curieusement, le rythme a pris une autre cadence, avec l'incontournable hiver québécois. Celui-ci vient jouer avec nos agendas avec ses humeurs variables, mettant ainsi à rude épreuve notre patience. Cela ne nous a pas empêché de poursuivre activement nos travaux.

Au Comité régional en développement social (CRDS), nous tenons cinq à six rencontres régulières par année, et ce, sans compter celles des comités de travail. Ces rencontres régulières nous permettent de consacrer du temps à faire l'état de la situation concernant l'avancement des travaux menés par les différents comités de travail et de profiter de présentations sur des sujets spécifiques.

Parmi ces travaux menés par les comités de travail, on retrouve :

- la tournée des MRC orientée sur la thématique famille et pauvreté avec l'objectif de cibler une problématique et de mettre en place une approche qui permettra de travailler de façon collective MRC/CRDS;
- l'innovation sociale dans une perspective de transfert de connaissances;
- le portrait du logement au Centre-du-Québec dans un objectif d'identifier des particularités desquelles il faudra déterminer des améliorations;
- l'analyse des demandes à notre Fonds régional de soutien à la réflexion et à l'action en matière de développement social (FRDS) qui nous permet de soutenir plusieurs démarches représentant, pour l'année en cours, une somme de 110 000 \$;
- la gestion d'ensemble du CRDS.

Concernant les réflexions-échanges, nous avons développé une formule permettant de présenter deux thèmes à chacune des rencontres. Le premier, étant à titre informatif, laisse davantage de place aux échanges prévus; le second s'inscrit dans le processus d'amélioration des connaissances sur des aspects particuliers qui peuvent toucher une problématique sociale, un enjeu particulier, des stratégies ou des approches en matière de développement social.

Ainsi, lors de la rencontre du mois de mars, nous aurons comme sujet informatif une présentation du concept Université/communauté de l'Université du Québec à Trois-Rivières; nous entamerons un échange sur les **moyens ou obstacles à l'innovation sociale** puisque le CRDS s'active à la mise en place d'une expérience de transfert de connaissances en collaboration avec le Réseau québécois en innovation sociale.

Comme vous pouvez le constater, nous avons toujours autant à cœur le développement social dans notre belle région. Les dix organisations régionales, les six grands secteurs sociaux et les cinq MRC profitent de ce lieu mis en place en 2001 pour s'informer, réfléchir et soutenir les interventions en matière de développement social dans une perspective d'amélioration des conditions de vie de la population du Centre-du-Québec.

Bonne lecture!



France Fradette  
Coordonnatrice

## DES POLITIQUES FAMILIALES CONTRIBUENT AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Depuis 20 ans maintenant, le gouvernement du Québec, par le biais de son ministère de la Famille et des Aînés, encourage largement les municipalités à *penser et à agir famille* et il les soutient financièrement pour réaliser l'exercice qui consiste à élaborer une politique familiale.

L'adoption d'une telle politique et la mise en œuvre de son plan d'action doivent permettre de créer des environnements favorables aux familles, aux jeunes comme aux aînés, tout en adaptant les services municipaux à leur réalité et à leurs besoins respectifs.

Le Ministère met à la disposition des municipalités une aide financière et ces mêmes municipalités peuvent compter sur l'appui du Carrefour action municipale et famille pour accompagner leurs démarches.

Au Centre-du-Québec, de nombreuses municipalités ont déjà réalisé l'exercice et avec beaucoup de succès. C'est le cas de Victoriaville qui a déclaré son territoire : une aire de famille ! On y met l'accent sur la diffusion de l'information afin de rejoindre le plus grand nombre de familles et on facilite la participation des familles à des activités sportives, culturelles et de loisir diversifiées et adaptées à leurs besoins.

La mise en application des politiques familiales encourage les élus à favoriser des tarifications familiales, à soutenir les activités familiales durant les congés scolaires, à offrir un accès Internet aux familles à la bibliothèque, à aménager des réseaux cyclables et bien d'autres initiatives encore.

Le ministère de la Famille et des Aînés multiplie les moyens et travaille de concert avec de nombreux partenaires afin d'encourager les municipalités qui hésitent encore à emboîter le pas.

Une recherche menée par le Carrefour action municipale et famille en partenariat avec l'Alliance de recherche université communauté - Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC), met en lumière la contribution des politiques familiales municipales au développement social des communautés.

La recherche vient, en effet, définir les différentes composantes de l'action municipale en matière de développement social et permet d'identifier les points de concordance entre les éléments des politiques familiales municipales et les stratégies de développement social propres au contexte municipal.

Les résultats préliminaires ont été présentés par madame Anne-Marie Tougas, chercheure, accompagnée de monsieur Jacques Lisée, directeur du Carrefour, le 13 février dernier à Victoriaville aux membres du Comité régional en développement social du Centre-du-Québec et en présence de madame Lucie Daigle du ministère de la Famille et des Aînés.

### **Mobilisation et participation citoyenne**

Il appert que l'accompagnement du Carrefour action municipale et famille dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques familiales municipales mise sur deux conditions qui sont autant de préalables au développement social, soit la mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles de même que la participation active à un processus de collaboration.

Les mesures élaborées dans le cadre des politiques familiales municipales sont cohérentes avec les stratégies du développement social, révèle madame Tougas, puisque leur mise en œuvre favorise le développement du plein potentiel et l'exercice de la citoyenneté.

En effet, par le biais d'une politique familiale, une municipalité offre des ressources en réponse aux besoins; elle offre un accès aux ressources; elle en fait la promotion, la sensibilisation et l'information; elle soutient les initiatives du milieu; elle consulte et elle s'assure d'une représentation équitable au sein des différentes instances.

De la première à la dernière étape, on remarque le renforcement de la participation citoyenne. Si on peut s'attendre à une faible participation quand il est question pour les municipalités de développer des réglementations ou de prévoir des aménagements, il en est tout autrement lors des étapes ultérieures alors qu'il est question d'organiser des rencontres afin d'informer et de sonder les besoins des milieux ou encore de former un comité permanent de la famille. À ce moment, la participation citoyenne atteint un niveau élevé.

Les résultats préliminaires de cette recherche menée par le Carrefour d'action municipale et famille mettent également en évidence le fait que les politiques familiales offrent une réponse transversale aux préoccupations municipales qui touchent soit la sécurité publique, le vieillissement de la population, la conciliation travail-famille, l'immigration, la lutte à la pauvreté, les saines habitudes de vie, la dévitalisation, etc.

Et une conclusion semble s'imposer : Tant la démarche que les mesures issues des politiques familiales municipales contribuent bel et bien au développement social des communautés.

Puisque les résultats de la recherche sont de nature à intéresser vivement les membres du CRDS, l'invitation a été lancée au Carrefour d'utiliser cette tribune pour dévoiler les résultats finaux de cette recherche ce printemps ou plus tard à l'automne. Un fait est sûr : Le dialogue est amorcé entre les deux organisations.

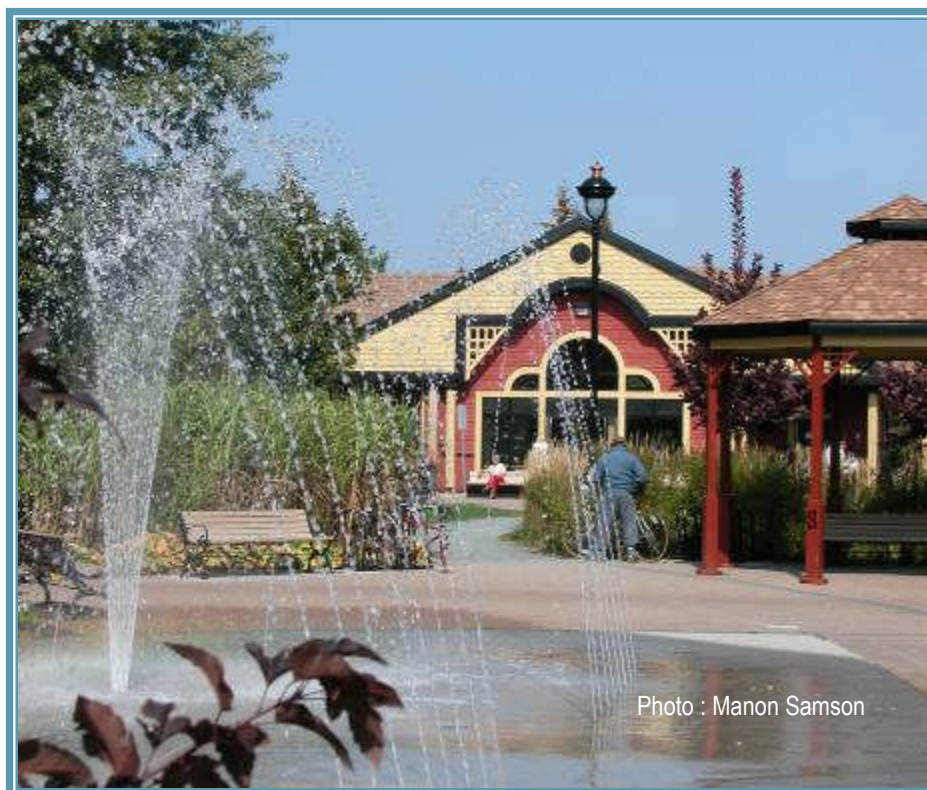


Photo : Manon Samson

## DÉVELOPPER L'ACTION INTERSECTORIELLE : QUELQUES CONTRAINTES ET CONDITIONS DE SUCCÈS

Le 5 février dernier, le Comité régional en développement social (CRDS) en partenariat avec le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) a organisé une rencontre de consultation avec les représentants, représentantes de territoires de MRC au CRDS afin de mieux connaître les besoins des MRC en matière de pratiques et d'outils facilitant la mise en place de l'action intersectorielle.

Cette consultation est une réponse aux besoins exprimés par les intervenants, intervenantes des cinq MRC lors de la tournée des territoires en 2005, soit celui de les soutenir dans l'amélioration des connaissances au plan des pratiques et des interventions. Dans ce sens, le CRDS, soutenu par le RQIS, a entrepris des travaux sur la valorisation et le transfert des pratiques innovantes en matière de développement social. En effet, l'approche intersectorielle s'avère être un des moyens facilitant le développement et la réalisation d'innovations sociales.

Tout d'abord, il convient de définir ce qu'est l'intersectorialité :

*« Pratique d'acteurs de plus d'un secteur d'intervention qui se mobilisent et s'engagent en complémentarité d'action pour mettre à profit les compétences de chacun en vue de satisfaire d'un commun accord certains besoins clairement reconnus dans la communauté. »<sup>1</sup>*

Ainsi, dans un objectif de mieux adapter les outils et les activités de transfert des connaissances, il a été important pour le CRDS de consulter les territoires pour mieux connaître leurs besoins. Voici les plus importants aspects qui ont été soulevés lors de cette consultation.

En premier lieu, le travail en intersectorialité est considéré comme une pratique « culturelle ». La réalité d'une MRC à une autre pourrait changer dépendamment des pratiques, de l'historique et de la culture établie dans chacun des territoires. Néanmoins, la pratique de l'intersectorialité s'est développée avec le temps et à l'heure actuelle; presque tous les territoires de MRC de la région du Centre-du-Québec disposent d'un comité intersectoriel en développement social.

### **Ressource, leadership et vision commune figurent parmi les conditions gagnantes**

Ainsi, un des aspects faisant consensus par les participants, participantes est l'importance que les travaux du comité intersectoriel soient soutenus par une ressource (chargé, chargée de projet, animateur, animatrice, etc.). En effet, l'encadrement est une des conditions de succès du travail en intersectorialité; la présence d'une personne pour appuyer les acteurs impliqués (rédiger les P.-V., faire des recherches, alimenter les discussions, s'occuper des détails techniques, organiser les rencontres, etc.), mais aussi pour veiller à la mise en place des projets concrets est essentielle à toute démarche en développement social.

Les participants, participantes ont aussi convenu qu'un facteur de réussite très important est lié au fait que les acteurs impliqués se dépassent et aillent au-delà de leur propre mission (temps, ressources, etc.) afin que la démarche intersectorielle ait du succès. Il semble que cet aspect soit difficile à réaliser par la plupart des organisations membres de Tables intersectorielles, mais une fois une telle expérience positive vécue, il s'avère que la résistance diminue et l'adhésion devient plus facile.

---

<sup>1</sup> LEBEAU, A., VERMETTE, G., VIENS, C., (1997). Bilan de l'action intersectorielle et de ses pratiques en promotion de la santé et en prévention des toxicomanies au Québec. Gouvernement du Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux. 102 p.

Une connaissance améliorée entre les personnes impliquées dans la concertation est également essentielle au bon déroulement des travaux. Cette condition se situe à deux niveaux :

- ☞ *La connaissance des acteurs impliqués* : l'importance de connaître l'historique, la mission et le mandat des organismes impliqués, mais aussi la marge de manœuvre de chacun des acteurs (en lien avec le mandat que leurs organismes respectifs leur ont confié) ;
- ☞ *L'intégration des nouveaux membres* : pour assurer la continuité du projet afin que la mémoire de la Table soit conservée et son histoire partagée.

Une autre des conditions gagnante de l'intersectorialité est la présence d'un Leader (organisme ou personne porteur de dossier) bien connu et possédant l'expertise du dossier. Cet élément est particulièrement important au moment où la Table de concertation passe de la réflexion à l'action dans un dossier. C'est à ce moment que les partenaires directement impliqués diminuent, le dossier devient « politique » et il est indispensable que le porteur du dossier soit reconnu par le milieu afin que les actions soient bien orchestrées.

Selon les personnes consultées, une des principales difficultés vécues par les acteurs impliqués dans les travaux d'un comité intersectoriel est le développement d'une vision commune qui est un élément clé. Le partage d'une vision commune constitue le préalable à tout travail de concertation permettant de faire émerger un projet soutenu et partagé par tous. Une autre condition est la capacité pour chaque acteur de prendre un peu de recul par rapport à sa propre mission afin de pouvoir s'inscrire dans une démarche plus globale visant le bien-être collectif.

Une seconde contrainte soulevée par les participants, participantes à la rencontre est le passage de la concertation à l'action. En effet, lorsque le mandat de la Table intersectorielle est de discuter, d'échanger, de faire des recommandations ou de donner des conseils sur des problématiques, l'implication des acteurs est généralement bonne, mais lorsque le mandat exige des membres d'entreprendre des actions, de se répartir des tâches, la mobilisation devient plus difficile.

Enfin, mais pas la moindre, les participants, participantes ont souligné l'importance pour eux d'avoir le soutien d'une volonté politique, d'une reconnaissance de la part des directions d'organismes membres et le soutien indispensable des bailleurs de fonds comme des facteurs déterminant le succès d'une démarche en développement social.

Pour terminer, le CRDS tient à remercier ses représentants, représentantes de territoires pour leur implication dans cette consultation et le contenu très riche des échanges qui nous aideront à mieux structurer et alimenter les futures entrevues avec les comités intersectoriels dans la région.

Si vous avez des questions ou des commentaires sur ce texte, il nous fera plaisir de les recueillir et de discuter avec vous.

## AVEC L'APPUI DU FRDS, NICOLET-YAMASKA S'INTÉRESSE AUX PERSONNES SEULES ÂGÉES DE 40 À 64 ANS

Le Fonds régional de soutien à la réflexion et à l'action en matière de développement social (FRDS) du Centre du Québec a renouvelé son financement pour la démarche en développement social de la MRC de Nicolet-Yamaska - phase III.

Le FRDS, il faut le rappeler, s'adresse aux Tables de concertation ou comités de travail constitués sur une base intersectorielle (membres en provenance de secteurs diversifiés). Le Fonds de soutien se veut un outil pour enclencher ou dynamiser la concertation en matière de développement social en supportant financièrement les démarches ou les projets intersectoriels intervenant prioritairement auprès des groupes vulnérables, des territoires défavorisés désireux d'améliorer leurs conditions de vie ou modes de vie.

### **La phase I de la démarche en développement social de la MRC de Nicolet-Yamaska**

Ainsi, dans la MRC de Nicolet-Yamaska, c'est le Carrefour de développement Santé, Économie sociale et communautaire du CLD de Nicolet-Yamaska qui a pris le leadership de la démarche de développement social.

Durant la première phase lancée en 2006, l'analyse des déterminants de la santé et du bien-être a permis au Carrefour d'identifier différentes problématiques dans la

MRC. Considérant l'ampleur des champs d'interventions, les membres ont priorisé, pour cette première phase, la pauvreté des familles. Par conséquent, un portrait de la situation a été réalisé précisant ainsi les besoins et les réalités de ces familles. Pour donner suite à ce portrait, les membres du Carrefour ont élaboré un plan d'action ciblant ainsi des pistes d'actions concrètes.

### **La phase II de la démarche en développement social de la MRC de Nicolet-Yamaska**

Pour faire suite à cette première étape, la phase II de la démarche avait comme principale préoccupation le déploiement du plan d'action « famille et pauvreté » et la mise en place des activités qui y étaient prévues. Ainsi, six comités ont été formés pour travailler sur l'ameublement et l'habillement, la connaissance des ressources, le soutien du rôle parental, le logement, la sécurité alimentaire et la réussite scolaire.

De plus, le Carrefour a entrepris l'élaboration du portrait des personnes seules âgées de 40 à 64 ans, une autre problématique identifiée prioritaire à la suite de l'analyse des déterminants de la santé et du bien-être lors de la phase I. Ce portrait démontre des problématiques qui touchent plusieurs facettes de la vie de ces personnes et les membres du Carrefour ont procédé à l'élaboration d'un plan d'action dans ce sens.

### **La phase III de la démarche en développement social de la MRC de Nicolet-Yamaska**

Cette troisième phase de la démarche prévoit la mise en place des activités prévues dans le plan d'action touchant la situation des personnes seules âgées de 40 à 64 ans. Plusieurs problématiques seront abordées, entre autres, le logement, le transport, la sécurité alimentaire, les loisirs et le réseau social, la connaissance des ressources, l'ameublement et l'habillement, le dépannage financier, la santé, la défense des droits et l'insertion sociale et professionnelle.

De plus, certaines des actions entreprises en lien avec le plan d'action « famille et pauvreté » ont également besoin de plus de temps pour se réaliser à l'ensemble du territoire de la MRC. Cette troisième phase viendrait donc bonifier les travaux de recherche entrepris par des actions concrètes en lien avec les besoins identifiés.